



De quoi la CEVC va -t-elle être le nom ?

La mise en œuvre de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) a été officialisée par décret seulement le 30 juin. Cette date montre le mépris pour les équipes de direction de SUAPS et des services universitaires qui devaient préparer la rentrée. Cette CEVC questionne et crée le flou sur le modèle économique et de fonctionnement concernant l'offre, l'encadrement, l'enseignement et la démocratisation des APSA à mettre en place. Aux premières infos c'est l'avancée dans l'inconnu qui prédomine à cette heure.

Sur ce coût nouveau de 90 euros payés par les étudiants à leurs inscriptions mais perçus par les CROUS, rappelons que seulement 41 euros sur les 90 reviendront aux universités par étudiants et à partager avec les services de santé ou de la culture ! Nous reviendrons sur la mise en œuvre et ces effets dans l'année.

Pascal.anger@snepfsu.net